



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de VARS-SUR-ROSEIX

L'an **deux mil vingt et un, le quinze avril**, à **17h00**, le Conseil Municipal de la commune de **VAR-SUR-ROSEIX**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Christine CORCORAL**.

Étaient présents : Mme Christine CORCORAL, M. Cédric BOURDU, Mme Jacqueline MAITRE, Mme Elisabeth FANTHOU, M. Alain FREJUS, M. Guy TEXIER, M. André HACQUART, Mme Marie-Danielle MACHUT, M. Franck BONNELYE.

Étaient absents excusés : Mme Laurence DELARUE CONSTANTIN.

Étaient absents non excusés : M. Claude LACHEZE.

Procurations : Mme Laurence DELARUE CONSTANTIN en faveur de M. Cédric BOURDU.

Secrétaire : Mme Jacqueline MAITRE.

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-013 : Approbation du compte de gestion 2020**

***Le Conseil Municipal de VARS SUR ROSEIX :***

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la concordance des chiffres et des résultats.

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

***Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.***

10 VOTANTS  
10 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-014 : Approbation du compte administratif 2020**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M Cédric BOURDU, Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Mme Christine CORCORAL, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget

supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés			35 947,72		35 947,72	
Opérations de l'exercice	190 814,94	246 404,47	84 740,56	104 885,13	275 555,50	351 289,60
<b>TOTAUX</b>	<b>190 814,94</b>	<b>246 404,47</b>	<b>120 688,28</b>	<b>104 885,13</b>	<b>311 503,22</b>	<b>351 289,60</b>
Résultats de clôture		55 589,53	15 803,15			39 786,38
Restes à réaliser			66 810,79	56 882,73	66 810,79	56 882,73
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>190 814,94</b>	<b>246 404,47</b>	<b>187 499,07</b>	<b>161 767,86</b>	<b>378 314,01</b>	<b>408 172,33</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>55 589,53</b>	<b>25 731,21</b>			<b>29 858,32</b>

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Cédric BOURDU, Jacqueline MAITRE, Elisabeth FANTHOU, Franck BONNELYE, Alain FREJUS, André HACQUART, Marie-Danielle MACHUT, Guy TEXIER.

9 VOTANTS  
9 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-015 : Affectation du résultat 2020**

*Le Conseil Municipal,*

*Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,*

*Considérant les éléments suivants :*

**Pour mémoire**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	0.00
Résultat d'investissement antérieur reporté	-35947.72

**Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2020**

Résultat de l'exercice	20144.57
Résultats antérieurs	-35947.72
Solde d'exécution cumulé	-15803.15

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Dépenses	66810.79
Recettes	56882.73
Solde des restes à réaliser	-9928.06

**Besoin de financement de la section d'investissement**

Rappel du solde d'exécution cumulé	-15803.15
Rappel du solde des restes à réaliser	-9928.06
<b>Besoin de financement de l'investissement</b>	<b>25731.21</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice	55589.53
Résultat antérieur	0.00
Total à affecter	55589.53

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de l'investissement crédit du c/ au 1068 sur BP)	25731.21
2) Affectation complémentaire en réserves	0.00
3) Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)	29858.32

10 VOTANTS  
10 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

### DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-016 : Vote des taux d'imposition

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.

Elle rappelle qu'en application de l'article 16 de la loi des finances pour 2020, la part communale et la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Les communes doivent donc délibérer sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB 2020. Ce taux correspond à 41.34% pour la commune de Vars-sur-Roseix.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

\* DÉCIDE de ne pas modifier les taux,

\* FIXE les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 suivants :

Taxe foncière (bâti) :	41.34
Taxe foncière (non-bâti) :	109.40

10 VOTANTS  
10 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

### DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-017 : Vote du budget primitif 2021

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le budget primitif de l'année 2021 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement s'équilibrent à 282316.00€ et dont les dépenses et les recettes en section d'investissement s'équilibrent à 257232.00 €.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Madame le Maire :

\* **APPROUVE** le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2021.

10 VOTANTS  
10 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

Fait le 16 avril 2021,  
Le Maire, Christine CORCORAL



Affiché à la porte de la mairie le 16 avril 2021